

DU LYCÉE À L'EMPLOI

Pour connaître le devenir des anciens élèves, le ministère de l'Éducation nationale réalise une enquête depuis de nombreuses années avec l'appui des établissements scolaires. L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) constitue un outil particulier et unique qui donne la possibilité de suivre, aux plans national, régional et local, l'évolution des conditions d'entrée des jeunes dans le monde du travail. Cette note présente les résultats de la dernière enquête de février 2002 qui appréhende les situations professionnelles des lycéens, sept mois après la fin de leur scolarité. La hausse de l'emploi reste soutenue. L'élévation du niveau d'études demeure un atout important et facilite l'obtention d'une embauche. De plus, le domaine de formation contribue à différencier les premiers pas des jeunes sur le marché du travail.

Comment se déroulent les premières années de vie active ? Quels emplois occupent les jeunes et dans quelles entreprises sont-ils embauchés trois ans après leur sortie du lycée ? À ces questions, l'enquête Génération 98 du Céreq permet de restituer dans le temps la réalité des itinéraires professionnels au regard du lieu d'études. Les petites et moyennes entreprises sont les employeurs privilégiés de ces débutants, avec un secteur prépondérant au fil des ans, le commerce. La formation différenciée entre filles et garçons les conduit vers des métiers et des espaces professionnels distincts. Divers indicateurs soulignent des inégalités persistantes : les contrats temporaires, le travail à temps partiel, le chômage concernent plus fréquemment les jeunes filles, et leur rémunération reste inférieure à celle des jeunes gens.

Ainsi, l'insertion professionnelle de deux cohortes est analysée dans ce document et pose, en filigrane, la question de la place faite aux jeunes dans notre société. L'enquête IVA saisit leurs débuts dans la vie active à l'issue des différentes formations et reflète les principales tendances du marché du travail régional, qui sont confirmés par l'enquête Génération 98. La première étape apparaît souvent décisive de la suite du parcours professionnel.

Note technique

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de lycée des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel, du CAP au BTS, en région Bourgogne.

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) est le seul dispositif national qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leur scolarité. Cette enquête décentralisée est pilotée par la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale, et réalisée avec l'appui des établissements scolaires publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque lycéen qui a quitté son établissement scolaire et qui ne poursuit pas d'études. Dans l'académie de Dijon, parmi les 93 lycées publics et privés sollicités, 89 ont participé à l'enquête de février 2002. Près de **9 100 lycéens** ont été interrogés, et **3 800** ont répondu. Le taux de réponse brut des jeunes est de 43 %, augmentant avec le niveau de qualification (30 % pour les sortants des classes terminales de BEP à 50 % pour ceux de BTS). Les chiffres pondérés sont donc à manier avec précaution.

L'enquête Génération 98 est le seul dispositif national qui renseigne sur la situation professionnelle des jeunes trois ans après leur sortie de formation. Au printemps 2001, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) a interrogé un échantillon national de 54 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation. En

Bourgogne, 1 600 jeunes dont 520 sortants des lycées des ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale ont été contactés. Le questionnaire a été administré par téléphone, avec une saisie simultanée des réponses sur ordinateur. L'objectif est d'analyser les trois premières années de la vie active au regard de la formation initiale et de la région d'études. Les résultats présentés sont pondérés.

Pour ces deux enquêtes, la situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : anciens élèves, diplômés ou non, ne poursuivant pas d'études à temps plein ;
- **emploi salarié** (emploi non aidé) : jeunes salariés (contrats à durée indéterminée, déterminée ou intérim), installés à leur compte, aides familiaux ;
- **apprentissage** : jeunes en contrat d'apprentissage ;
- **mesure** (emploi aidé) : jeunes bénéficiant de contrats emploi-jeune, emploi-solidarité, de qualification, d'adaptation, de stages ;
- **chômage** : jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de salariés/actifs (hors service national et inactivité) x 100 ;
- **taux de chômage** : nombre de chômeurs/actifs (hors service national et inactivité) x 100.

Analyse réalisée par Christine Guégnard (Centre associé au Céreq/Irédu) et Christine Lecrenais (Service statistique académique). L'enquête IVA a pu être effectuée grâce à la collaboration des Chefs d'établissement, du Centre d'études et de traitements informatiques de l'académie de Dijon, du Service statistique académique.
Janvier 2003

Enquête IVA

Sept mois après la fin des études, 58 % de jeunes en emploi

En Bourgogne, 59 200 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés du ministère de l'Éducation nationale au cours de l'année 2000-2001. Près de 6 100 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle, du CAP au BTS, pour arriver sur le marché du travail. Comment se réalise leur entrée dans la vie active ?

Au 1^{er} février 2002, 58 % des sortants occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 17 % en recherchent un. Environ 9 % sont apprentis. D'autres bénéficient de contrats de qualification ou d'adaptation (10 %), d'emplois-jeunes (2 %), ou suivent un stage de formation (2 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (3 % se déclarent inactifs).

Situation des garçons en février 2002

(en %)	BEP CAP	BT BTn	Bac Pro	BTS
Emploi salarié	44	55	68	73
Apprentissage	25	12	7	2
Contrat qualification	13	10	8	7
Autre mesure	2	4	1	2
Chômage	13	17	14	15
Inactivité	2	2	2	1
Total	100	100	100	100
<i>Effectif sortant</i>	1 163	367	709	592

Lecture : parmi les 709 sortants en juin 2001 d'une formation terminale de Bac Pro, 68 % ont un emploi, 7 % sont apprentis... au 1^{er} février 2002.

Situation des filles en février 2002

(en %)	BEP CAP	BT BTn	Bac Pro	BTS
Emploi salarié	44	49	59	68
Apprentissage	6	6	4	1
Contrat qualification	11	23	8	5
Autre mesure	4	7	3	6
Chômage	28	10	24	17
Inactivité	7	5	2	3
Total	100	100	100	100
<i>Effectif sortant</i>	842	529	654	1 005

La hausse de l'emploi reste soutenue en février 2002 (58 % comme l'an passé), et le risque de chômage augmente légèrement (de 15 % à 17 %). Sept mois après la sortie du lycée, six jeunes sur dix sont salariés. Plus de la moitié sont embauchés sur la base d'un contrat temporaire. Les postes stables continuent de progresser pour les garçons, les contrats à durée indéterminée représentant 46 % des emplois (contre 39 % pour les filles). Le travail à temps partiel concerne le quart des filles pour à peine 4 % des garçons. Parmi l'ensemble des salariés, 40 % des lycéennes et lycéens ont déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche (stage, job d'été).

Si l'année 2002 se caractérise par une relative stabilité des situations professionnelles, quelques disparités sont toutefois à souligner. Pour les lycéens, le risque de chômage s'accroît à tous les niveaux, conséquence de la suppression du service national, alors que l'emploi progresse pour les sortants de BTn et BTS. Les lycéennes issues des classes terminales de BEP et de BTn connaissent une légère augmentation des embauches, mais 40 % d'entre elles travaillent à temps partiel. Près de 60 % des débutantes et débutants affirment occuper un poste en relation avec leur formation, contre 55 % pour les cohortes précédentes.

■ Des situations différenciées

Les jeunes trouvent souvent leur premier emploi dans le secteur du commerce et réparations automobiles (17 %). L'industrie en accueille près de 30 %. Le quart des anciens élèves travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés. Les métiers dominants pour les garçons sont ceux d'ouvriers, pour les filles ceux d'employés, reflétant ainsi le partage traditionnel des domaines de formation. Cependant, les types d'emplois varient avec le niveau de diplôme.

En février 2002, les jeunes gens de niveaux V et IV occupent principalement des postes d'ouvriers, alors que la moitié des sortants de BTS sont techniciens. Le quart des débutants travaillent dans des entreprises de la mécanique, de l'électricité ou de la métallurgie, 11 % intègrent le secteur de la construction, 8 % celui des transports, 7 % le commerce... Ils sont majoritairement embauchés dans des entreprises de moins de cinquante salariés (50 %).

Les jeunes filles sont essentiellement des employées de bureau (37 %) ou de commerce (21 %), et seulement 9 % des sortantes de BTS sont techniciennes. Les postes d'employés de bureau augmentent avec l'élévation de la qualification, à l'inverse des employées de commerce qui concernent 30 % des sortantes de BEP et de BTn. Le quart des débutantes trouvent leur première embauche dans les entreprises du commerce. Les autres se dispersent dans divers secteurs d'activité : l'hôtellerie-restauration (10 %), les industries agro-alimentaires (8 %), l'administration (7 %), l'enseignement, la santé (7 %)... Près de 60 % sont recrutées dans des établissements de moins de cinquante salariés.

Type d'emploi pour les garçons

(en %)	BEP CAP	Bac Pro	BT BTn	BTS
Ouvriers non qualifiés	7	16	16	9
Ouvriers qualifiés	51	49	28	15
Employés	17	20	24	19
Prof. intermédiaires	4	7	16	49
Autres	21	8	16	8
Total	100	100	100	100

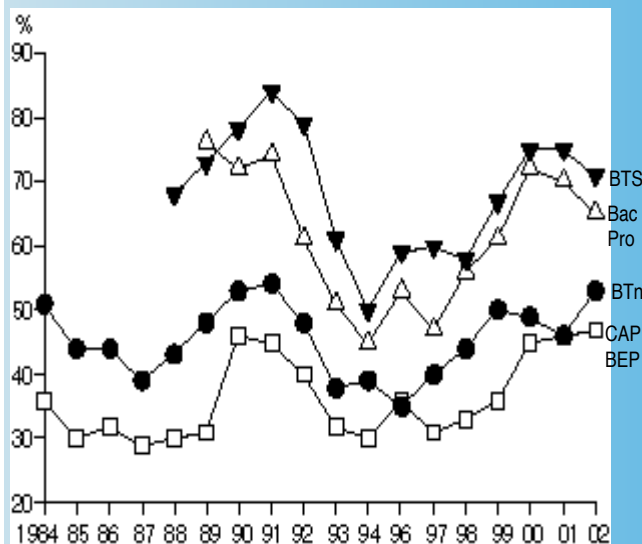
Lecture : après un BTS, 49 % des garçons salariés exercent des professions intermédiaires, 19 % sont des employés... au 1^{er} février 2002.

Type d'emploi pour les filles

(en %)	BEP CAP	Bac Pro	BT BTn	BTS
Ouvrières	17	11	15	3
Employées	57	77	59	79
- de commerce	27	23	30	15
- de bureau	2	39	13	62
Autres	26	12	26	18
Total	100	100	100	100

Les possibilités d'embauche augmentent avec l'élévation du niveau de formation. Ainsi, le taux d'emploi est de 47 % pour les jeunes issus de BEP, 65 % après un baccalauréat professionnel, et 71 % pour les sortants des classes terminales de BTS. Dans un contexte marqué depuis plusieurs années par des transformations profondes des systèmes éducatif et productif, la hiérarchie des diplômes n'est toutefois pas remise en cause, tant en période de crise que de reprise économiques.

- Évolution des taux d'emploi -



Les premiers emplois sont souvent faiblement rémunérés avec peu de différenciation selon le diplôme. Le salaire médian déclaré en février 2002 est de 1 015 euros net. Le quart des jeunes déclarent gagner moins de 920 euros, salaire proche du Smic. Quelle que soit la classe de sortie, la rémunération de la population féminine reste inférieure, l'écart salarial entre les filles et les garçons étant d'environ 70 euros.

Salaire net mensuel

garçons		filles
1 011	BEP	1 000
1 050	Bac Pro	921
1 100	BTn	990
1 100	BTS	1 000
1 067	Ensemble	998

Il s'agit du salaire médian des jeunes en emploi salarié à temps plein en euros.

Les conditions d'entrée des jeunes dans la vie active diffèrent selon le niveau et le domaine de formation. Après une classe terminale de CAP et de BEP, la situation apparaît difficile pour les sortants de "secrétariat, bureautique" avec le plus faible taux d'emploi (26 %) et un indicateur élevé de chômage (46 %). Plus de la moitié des anciens élèves des spécialités "échanges et gestion" sont salariés, mais le quart d'entre eux cherchent un travail. Les formés dans les domaines "mécanique, électricité, électronique" et "génie civil, construction, bois" sont nombreux à devenir apprentis, à bénéficier d'une mesure : 46 % sont ainsi embauchés sur un contrat aidé, alors que seulement 40 % occupent un emploi salarié.

Situation des jeunes après un BEP, CAP

(en %)	Emploi salarié	Apprentissage	Mesure	Chômage	Effectif
Génie civil, construction	43	31	21	5	113
Mécanique, électricité	40	29	17	14	760
Échanges et gestion	53	6	16	25	378
Secrétariat, bureautique	26	12	16	46	163
Ensemble	46	18	16	20	1 924

LECTURE : en février 2002, parmi les 113 actifs du domaine "génie civil, construction, bois", 43 % sont salariés (CDI, CDD, intérim), 31 % sont apprentis, 21 % ont un contrat aidé, 5 % sont au chômage.

À l'issue d'un baccalauréat technologique ou professionnel, les jeunes du domaine "mécanique, électricité, électronique" accèdent rapidement à un premier emploi (68 %), quelques-uns sont concernés par l'apprentissage. Quant aux sortants des spécialités "transformations", leur taux d'emploi est proche de la moyenne et 18 % sont apprentis. Les bacheliers "comptabilité, gestion" avec seulement 52 % de salariés, sont les plus touchés par le chômage à ce niveau (30 %). La situation est également difficile pour les anciens élèves de "sciences et technologies tertiaires" : 51 % ont un emploi et 30 % bénéficient d'une mesure. Pour les terminales "secrétariat, bureautique", le risque de chômage est important (27 %) avec un taux d'emploi moyen. Alors que les jeunes des spécialités "sciences médico-sociales" se distinguent avec de nombreuses embauches (67 %).

Situation des jeunes après un BTn, Bac Pro

(en %)	Emploi salarié	Apprentissage	Mesure	Chômage	Effectif
Transformations	60	18	9	13	99
Mécanique, électricité	68	12	9	11	620
Sciences et technologies tertiaires	51	3	29	17	460
Commerce, vente	66	12	13	9	126
Comptabilité, gestion	52	3	15	30	203
Secrétariat, bureautique	60	3	10	27	220
Sciences médico-sociales	67	7	12	14	94
Ensemble	60	7	16	17	2 179

Sortir d'une terminale de BTS garantit une insertion professionnelle rapide : 71 % sont salariés sept mois après la fin de la scolarité. Quelques différences sont toutefois à souligner. Ainsi, les anciens élèves de la "mécanique, électricité, électronique" se caractérisent toujours par une part élevée d'emplois (76 %). Alors que les formés dans les spécialités "services aux personnes" connaissent une situation de chômage importante (22 %), malgré de nombreux contrats aidés.

Situation des jeunes après un BTS

(en %)	Emploi salarié	Apprentissage	Mesure	Chômage	Effectif
Spécialités pluritechnologiques de la production	70	6	9	15	135
Mécanique, électricité	76	1	9	14	213
Commerce, vente	67	1	14	18	280
Comptabilité, gestion	79	1	6	14	300
Secrétariat, bureautique	71	-	12	17	230
Services aux personnes	55	3	20	22	127
Ensemble	71	2	10	17	1 567

Enquête Génération 98

Trois ans après la fin des études, 72 % de jeunes en emploi

Les élèves inscrits en Bourgogne en 1998 dans un établissement agricole ou de l'Éducation nationale ont été interrogés au printemps 2001, dans le cadre de l'enquête Génération 98 du Céreq. Combien de sortants de lycée, du CAP au BTS, occupent un poste stable trois années après la fin des études ?

En avril 2001, 72 % des sortants ont un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 10 % en recherchent un. Certains bénéficient d'emplois-jeunes (3 %), de contrats de qualification (1 %) ou d'apprentissage (1 %), ou encore suivent un stage de formation (3 %). D'autres reprennent des études (2 %). L'inactivité concerne 7 % de la population, le plus souvent des femmes déjà mères de famille. Seulement 2 % des hommes effectuent leur service national.

Les possibilités d'embauche augmentent avec l'élévation du niveau d'études. Ainsi, le taux d'emploi est de 66 % pour les jeunes issus de BEP, 87 % après un baccalauréat professionnel, et 91 % pour les sortants des classes terminales de BTS. Après trois ans de vie active, 57 % des femmes et 70 % des hommes salariés ont un contrat de travail à durée indéterminée. La part des postes stables est d'autant plus grande que le niveau de formation s'élève : 47% pour les sortants de BEP, 68 % pour les bacheliers professionnels et 71 % à l'issue d'un BTS, avec des différences en défaveur de la population féminine. Le temps partiel concerne toujours 26 % des femmes pour 4 % des hommes.

Situation en 2001 des garçons sortis en 1998

(en %)	BEP	Bac Pro	BTS	Ensemble
Emploi salarié	62	87	89	78
Mesure	15	4	6	8
Chômage	15	5	2	8
Inactivité	6	4	2	4
Études	2	-	1	2
Total	100	100	100	100
Effectif	1 247	1 046	1 038	4 116

Lecture : parmi les 1 247 sortants en juin 1998 de BEP de lycées agricoles ou de l'Éducation nationale, 62 % ont un emploi, 15 % sont en mesure, 15 % au chômage... en avril 2001.

Situation en 2001 des filles sorties en 1998

(en %)	BEP	Bac Pro	BTS	Ensemble
Emploi salarié	55	79	86	68
Mesure	9	9	7	8
Chômage	20	8	5	12
Inactivité	14	2	2	10
Études	2	2	-	2
Total	100	100	100	100
Effectif	1 291	918	1 280	4 379

Au printemps 2001, les trois quarts des jeunes interrogés travaillent en région Bourgogne. Parmi l'ensemble des salariés, 16 % des filles et 19 % des garçons ont déjà été embauchés dans l'entreprise actuelle une ou plusieurs fois avant la fin des études (stage, job d'été). Les trois quarts affirment que leur situation actuelle leur convient. Le salaire médian déclaré en avril 2001 est de 1 075 euros net pour un travail à temps plein, avec peu de différenciation selon le niveau de formation. La rémunération de la population féminine reste inférieure, l'écart entre les femmes et les hommes étant de 152 euros.

Le commerce demeure le secteur d'activité qui recrute le plus de jeunes au fil de leurs premières années de vie active (20 %). Le quart des salariés se trouvent dans des entreprises de moins de dix salariés et près de 10 % sont employés dans des établissements de plus de cinq cents salariés. Les entreprises de moins de cinquante salariés jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'insertion des jeunes, en embauchant au moment de l'enquête 62 % des filles et 44 % des garçons. Elles sont aussi plus nombreuses à offrir un poste stable pour 72 % des femmes et 47 % des hommes salariés.

Indicateurs d'insertion

(en %)	Temps passé au chômage		Taux de chômage		Emplois salariés stables		Professions intermédiaires		Ouvriers non qualifiés	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
BEP	22	18	25	18	45	49	8	10	26	41
Bac Pro	20	10	15	5	57	77	13	15	17	30
BTS	11	6	6	4	67	76	38	40	3	14
Ensemble	22	12	16	9	57	70	24	22	14	29

Lecture : pour les jeunes filles sortantes en juin 1998 d'une classe de BEP, la part du temps passé au chômage pendant les trois premières années de vie active est de 22 % ; en 2001, leur taux de chômage est de 25 %, 45 % sont en emploi stable, 8% exercent des professions intermédiaires et 26 % sont ouvrières non qualifiées.

■ Des trajectoires distinctes

En avril 2001, la moitié des jeunes occupent des postes d'employés et 22 % sont des ouvriers non qualifiés. Avec l'élévation du niveau de formation correspond une diminution des emplois non qualifiés ainsi qu'une augmentation des professions intermédiaires.

Trois ans après la sortie du lycée, les garçons sont principalement des ouvriers non qualifiés (29 %) ou qualifiés (27 %), et 22 % exercent une profession intermédiaire. Ils sont embauchés dans des secteurs d'activité variés avec cependant quelques concentrations. Avec 17 % de salariés, l'industrie des biens intermédiaires (métallurgie, fabrication électrique...) occupe une place importante. Près de 17 % sont également recrutés dans la construction, les autres sont dans le commerce et la réparation automobile (11 %), l'agriculture (7 %), l'industrie automobile (7%)...

Près des deux tiers des filles occupent des postes d'employés (dont 26 % de commerce, 24 % de bureau), le quart exercent une profession intermédiaire et 14 % sont ouvrières non qualifiées. La part des employées de bureau augmente avec l'élévation de la qualification : seulement 3 % des sortantes de BEP, 18 % des bachelières professionnelles et le tiers des jeunes issues de BTS. De même, les employées de commerce concernent seulement 8 % des filles de BEP et le tiers des sortantes de baccalauréat professionnel ou de BTS. Le quart des salariées travaillent dans le commerce, les autres se dispersent dans divers secteurs : l'éducation, la santé, l'action sociale (17 %), les services aux particuliers (14 %), les services aux entreprises (11 %), l'industrie des biens intermédiaires (9 %)...

Filles et garçons ont des itinéraires professionnels différenciés, le départ au service national des garçons contribuant à étaler dans le temps le moment d'entrer dans la vie active. Dès leur sortie du lycée, les filles se retrouvent sur le marché du travail avec un chômage plus important tout au long de la période. Trois ans après la fin de leur scolarité, 12 % des femmes se déclarent à la recherche d'un emploi contre 8 % des hommes.

Les moins diplômés mettent plus de temps pour accéder à l'emploi. Les lycéennes ont commencé à travailler cinq mois en moyenne (les lycéens quatre mois) après la fin de leur scolarité. Plus de la moitié des jeunes ont changé au moins une fois d'employeur au cours de leurs trois premières années de vie active.

La part du temps passé au chômage durant ces années est de 22 % pour les femmes et 12 % pour les hommes. Derrière ces chiffres apparaissent des disparités selon le niveau de formation et le genre, particulièrement nettes au regard des taux de chômage en 2001. Ainsi, l'indicateur de chômage des sortants de BTS est de 5 % alors que les jeunes après une classe de BEP connaissent de plus grandes difficultés pour s'insérer, et notamment les filles (un taux de chômage de 25 % et seulement 45 % en emploi stable).

En Bourgogne, tous niveaux et spécialités confondus, 64 % des jeunes interrogés ont accédé rapidement et durablement à l'emploi, contre une moyenne nationale de 68 %. Parmi les régions du centre de la France, la Bourgogne fait exception. Si la proportion de jeunes en emploi salarié ou au chômage au bout de trois ans de vie active est proche de l'ensemble de la Génération 98, la région offre cependant une insertion plus précaire avec un plus grand nombre d'embauches à durée déterminée.